

De : Demasse Jean-Michel [
Envoyé : vendredi 5 octobre 2018 14:23
À : Enquete Publique Mairie de Penestin
Objet : Avis famille DEMASSE sur enquete LOSCOLO

Monsieur Le Préfet, Monsieur le Maire,

Je vous adresse les remarques de notre foyer quant à l'éventuelle implantation de fermes conchylicoles sur le secteur dit de Loscolo :

- Ce secteur concerne beaucoup plus le quartier ou le secteur du Maresclé et de Kerlieux, l'énoncé de cette enquête n'incite pas dans un premier temps, les habitants de Kerlieux à s'y intéresser, Loscolo étant éloigné de l'implantation prévue.
- les habitants et les vacanciers fréquentant la plage du Maresclé sont très inquiets sur plusieurs points ; circulation et dangers aux abords, qualité de l'eau de mer. Les analyses proposées ne rassurent personne !
- La justification de cette enquête publique est liée à une possibilité d'affecter l'environnement : c'est justement sur ce grand point que les réponses sont absentes dans les différents documents mis à disposition et les seules présentes se trouvent dans la synthèse de l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne (Ae), qui met l'accent sur des points en suspens (*mieux expliciter les arguments ayant prévalu pour déterminer les parcelles choisies... ; conforter ces choix par des protocoles de surveillance appropriés ; mettre en place un protocole de surveillance des nuisances olfactives...*).
- Nous proposons en pièce jointe un autre tableau d'analyse multicritères des différentes zones envisagées (p 16 du dossier), car le système de notation de 0 à 3 est totalement subjectif et peut paraître partial ; celui que nous vous proposons a été réalisé avec la même rigueur et le même souci de transparence, par contre il met en meilleure notation finale le site du Logo suivi à égalité des sites du Loscolo et du Bile : Le dossier d'enquête ne peut être que repris à sa genèse et être développé sur le site arrivé en premier comme cela vient d'être réalisé pour Loscolo.
- Nous proposons à Monsieur le Préfet d'écouter les échanges qui ont eu lieu à la réunion publique du 24 septembre : les réponses des élus ont très surprenantes à propos des nuisances sonores et olfactives : "*Nous ferons des études plus approfondies quand les installations seront en place et qu'elles fonctionneront*". Aux personnes qui ont réagi ou tenté de réagir face à de tels propos, ces même élus veulent recentrer le différent sur un terrain politique et de futures élections municipales; affligeant ! Vous vous doutez bien que le contenu de ces propos et la teneur de ces insinuations politiques n'apportent rien au débat et montrent surtout que le dossier est incomplet ; il est donc impossible, qu'en l'état, la procédure de Déclaration d'Utilité Publique puisse suivre.
- Un point important peu développé : la circulation des poids lourds et des convois (tracteur + remorque) : quid du nombre exponentiel d'habitants sur la commune pendant la période estival, quid du nombre de trajets, de transports, de tonnages transportés ... au regard des cyclistes et des piétons, quid des aménagements pouvant sécuriser enfants et touristes en vacances... Avec ce projet de Loscolo, le trafic des engins et poids lourds va se densifier sur l'accès à Pénestin au niveau des ronds points, notamment de l'Office de tourisme, du Closco et du super marché. Pourquoi d'éventuelles études sont-elles cachées ? Ou n'existent-elles pas ?
- Enfin, nous habitons sur le hameau de Kerlieux ; les habitations se situent "sous le vent" du projet et nous pouvons vous certifier qu'aucun des nos voisins ne désire supporter les nuisances olfactives et sonores.

Dans ce dossier il y a beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages : inconvénients pour les centaines d'habitants directement impactés, pour les milliers de touristes qui rechigneront à fréquenter la plage du Maresclé, pour la modification non maîtrisée des espaces naturels au regard de quelques avantages pour une minorité de mytiliculteurs. C'est ce rapport là dont il faut tenir compte.

Merci pour votre attention
Sophie et Jean-Michel DEMASSE

Pénestin

La prise en compte de ces critères a permis d'attribuer une notation aux secteurs étudiés :

| TABLEAU D'ANALYSE MULTICRITÈRE DES DIFFÉRENTES ZONES D'ACTIVITÉS A TERRE POTENTIELLES SUR LA COMMUNE DE PENESTIN | | | | | | | |
|--|-------------------------------------|--|------------|--------------------|----------------------------|------------------|---------------------|
| | Surface suffisante d'un seul tenant | Eloignement des habitations existantes | Centralité | Liaisons routières | Proximité de l'eau salubre | Note globale | Ordre de classement |
| Zone NCa limite Camoëi | 3 | 3 | 0 | 1 | 0 | 7 | Note éliminatoire |
| NCa Trébigulier | 2 | 3 | 1 | 1 | 0 | 7 | Note éliminatoire |
| NCa le Scal | 1 | 2 | 1 | 2 | 1 | 7 | 5 |
| NCa le Logo | 1 3 | 3 | 2 | 2 3 | 1 2 | 9 | 13 |
| Loscolo | 3 | 3 2 | 2 | 3 | 1 2 | 14 | 12 |
| 20 AUb De Poudranlais | 3 | 1 | 3 | 1 | 2 | 10 | 3 |
| Baie du Bile * | 2 3 | 3 | 1 | 2 | 3 | 11 12 | 2 |

* La zone de la baie du Bile est à l'intérieur d'une zone humide répertoriée et aurait donc posé un problème de conservation de l'environnement.

Tableau d'analyse multicritères des différentes zones envisagées à terre sur la commune de Pénestin (PADD, PLU Pénestin)

-----Message d'orig:

De : PascalChellet [mailto:]
Envoyé : vendredi 5 octobre 2018 15:31
À : Enquete Publique Mairie de Penestin
Objet : Remarque

L'intérêt collectif a été reconnu par tous , pour la profession mytilicole , pour la commune , pour le territoire , pour la pérennité de ce produit qui participe à la renommée de notre pays . Lors de la réunion publique nous avons bien entendu et compris les doléances et les craintes des riverains , il faut les écouter pour diminuer au maximum les éventuelles nuisances , mais il ne serait pas normal que ces questions remettent en cause ce grand projet , ni même en utilisant des recours provoquent un retard que nous vivons depuis trop longtemps . L'intérêt collectif doit donc primer , peut on par exemple remettre en cause le tri des déchets en particulier du verre suite aux plaintes des riverains du conteneur prévu pour cette collecte ?!!!

Pascal CHELLET

Envoyé de mon iPad

Armelle PENEAU-MIRASSOU

56760 PÉNESTIN

Pénestin, le 5 octobre 2018

OBJET :

Enquête d'utilité publique environnementale
- Projet de création d'un site conchylicole
à Loscolo - Pénestin

A l'attention de Madame la Commissaire Enquêtrice,

Madame,

Vous voudrez bien trouver ci-après mes observations et questionnements au sujet du dossier de l'enquête d'utilité publique référencée ci-dessus.

En vous remerciant de votre attention,

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.

A. PENEAU-MIRASSOU

Observations – questions

/

Enquête publique environnementale

Projet de création d'un site d'activités conchylicoles à Loscolo – Pénestin

L'objet de l'opération tel qu'il figure dans le dossier soumis à l'enquête d'utilité publique - et qui devra être mentionné dans la déclaration (*textes qui régissent l'enquête*)- consiste

- 1) à regrouper les exploitants mytilicoles de la commune de Pénestin sur un même site,
- 2) et à libérer ainsi les espaces littoraux de l'emprise des anciens chantiers et permettre la remise en états des lieux (*note explicative et présentation*).

La réalisation de ce projet demande donc la mobilisation de tous voire de la majorité des professionnels de la commune.

A la date de l'enquête,

- cette condition sine qua non est-elle remplie ?

- Quel est le nombre exact sur l'ensemble des mytiliculteurs de Pénestin intéressé et prêt à investir ce « nouveau » site ? (*mention non indiquée dans le dossier*)

Si ce « parc » conchylicole ne répond pas, pour diverses raisons, aux orientations d'une grande partie des exploitants -qui ne se sont pas jamais inscrits dans son projet-

le transfert de la plupart des ateliers n'est donc pas à l'ordre du jour – d'autant plus leur réhabilitation par ailleurs non intégrée (?) dans l'étude d'impact (cf. Avis de l'Autorité Environnementale).

Dans ce cas, **la création d'un site supplémentaire** alors démesuré, et au regard de tous les impacts environnementaux largement minorés voire ignorés dans le dossier, **ne devient-elle pas caduque ?**

► **Pour pérenniser l'activité mytilicole sur la commune de Pénestin** (objectif principal de cette opération énoncé dans le dossier),

et prendre réellement en compte **l'intérêt général**,

l'étude des alternatives existantes (jamais examinées attentivement au cours de la très longue gestation du projet présenté) **s'impose en considérant :**

- la situation et les réels besoins des professionnels préférant, pour certains, appréhender autrement leur activité,

- et simultanément, tous les enjeux (environnementaux, économiques et sociaux) et tous les acteurs (agriculture, biodiversité, tourisme, résidents)
dans un objectif de développement « raisonné ».

Armelle PENEAU-MIRASSOU

Contribution du Conseil de Développement de Cap Atlantique à l'enquête publique relative au projet de parc d'activités conchylicole de Loscolo à Pénestin

Assérac

Batz-sur-Mer

Camoël

Férel

Guérande

Herbignac

La Baule-Escoublac

La Turballe

Le Croisic

Le Pouliguen

Mesquer

Pénestin

Piriac-sur-Mer

Saint-Lyphard

Saint-Molf

Le projet de parc d'activités conchylicole « Loscolo » envisagé à Pénestin incite le Conseil de Développement de Cap Atlantique à formuler une contribution, tant les enjeux d'un tel projet sont forts.

- D'un point de vue économique :

En effet, qu'il s'agisse du poids économique de l'activité mytilicole pour Pénestin (+ de 30 entreprises, + 80 familles, + de 12 millions de CA, + de 90 emplois, environ 4 000 tonnes de moules expédiées chaque année...) et pour le territoire de Cap Atlantique dans son ensemble, une telle activité représente un facteur essentiel pour le développement et l'attractivité du Territoire.

- D'un point de vue environnemental :

Aujourd'hui les difficultés incontestables d'exploitation des moules en Baie de Vilaine (envasement et disponibilité réduite de l'eau de mer, réchauffement de l'eau,) ne laissent pas d'autre choix que de regrouper ailleurs les exploitations qui aujourd'hui ne peuvent plus sereinement fonctionner. Les normes de plus en plus strictes tant au niveau sanitaire que social, renforcent aussi la nécessité de proposer des solutions viables et durables pour l'activité mytilicole compatibles non seulement avec les exigences du label national « Moules de Bouchot » mais aussi aptes à anticiper tout risque de déclassement sanitaire de la zone maritime.

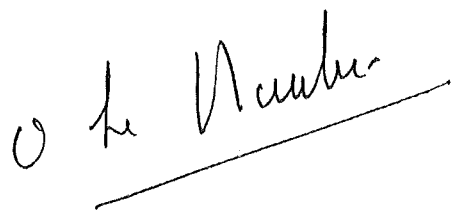
Dans ce contexte, le Conseil de Développement considère que le projet « Loscolo » porté par Cap Atlantique est essentiel pour les raisons suivantes :

- Il répond à l'intérêt général ;
- Il est construit avec tous les acteurs institutionnels et professionnels ;
- Il assurera la pérennité d'une activité emblématique en particulier pour la Ville de Pénestin et d'une façon générale pour le territoire de Cap Atlantique, à l'image de ce qui a été initié par la Ville du Croisic il y a 30 ans pour ne pas laisser mourir la filière ostréicole ;
- Il s'appuie sur une approche environnementale de l'urbanisme ;

- Il s'articule autour d'une gouvernance équilibrée Publique/Privée, avec des opportunités de financement public européen encore mobilisable ;
- La maîtrise foncière nécessaire à la concrétisation du projet est aboutie à près de 85% (et aucune autre localisation que Loscolo ne semble répondre aux exigences du projet) ;
- Le traitement des eaux usées et pluviales tout comme le dispositif de pompage de l'eau de mer sont dimensionnés pour sécuriser l'ensemble des usages ;
- La gestion des déchets des mytilicoles est intégrée au projet, notamment via une réserve foncière pour installer des équipements collectifs de tri dès que des filières existeront ;
- Les enjeux forts liés à la protection du milieu bocager, aux sites Natura 2000 de l'Estuaire de la Vilaine et de la Baie de Vilaine sont identifiés et il est prévu de les préserver et de les valoriser ;
- Une étude au regard des impacts pour les riverains, a déjà été engagée pour identifier les sources et les niveaux de nuisances sonores. Cette étude mérite d'être étendue aux impacts olfactifs, visuels ainsi que pour les flux de circulation.

Le Conseil de Développement préconise donc que les échanges, en particulier avec les riverains, soient approfondis pour partager concrètement les points de vue, dans un contexte constructif, afin d'affiner la connaissance sur les impacts et assurer tout au long de la mise en œuvre du projet le maximum de sérénité dans la concertation.

En conséquence, le Conseil de Développement émet un avis très favorable au développement du projet de parc d'activités conchylicole de Loscolo à Pénestin.



Fait à La Baule, le 5 Octobre 2018,

Olivier LE BAUBE
Président du Conseil de Développement
de Cap Atlantique